

l'intention des autres régions du pays. Mais voilà, monsieur l'Orateur, le triste état de choses qui existe aujourd'hui. Nos travailleurs n'ont vraiment pas de choix. Il faut que des travaux coïncident avec la période de formation. Voilà qui nous rendra heureux; nous saurons enfin que nous pourrions vivre où cela nous plaît et jouir de chances égales. C'est ce que le gouvernement n'a pas fait et j'espère que, dans les jours à venir, on nous expliquera les décisions prises et les efforts qui se font dans les domaines qui relèvent de notre question et qu'on parlera moins des bienfaits que la société juste apportera dans 15 ans. Nous voulons savoir ce que le gouvernement fera aujourd'hui et non ce qu'il nous donnera dans 15 ans. Nous attendons de voir ce gouvernement à l'œuvre.

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Le député qui a inscrit cette motion au *Feuilleton*, s'en est servi comme d'un point de départ qui lui permettrait de couvrir le vaste champ de l'aménagement régional. Il est juste, à mon avis, que nous en traitions ici ce soir. Je ne veux pas laisser entendre qu'il n'était pas régulier de le faire, j'estime qu'il était tout à fait approprié d'élargir, comme il l'a fait, le cadre de ses observations. J'ai été ravi qu'il le fasse car il me procure ainsi, et j'espère aussi à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, l'occasion de traiter brièvement de certains projets et programmes du gouvernement dans le domaine de l'aménagement régional.

• (6.20 p.m.)

Auparavant, monsieur l'Orateur, permettez-moi de faire quelques brèves observations sur le sujet qui servira de tremplin à notre discussion de ce soir, si je puis désigner ainsi la motion dont Votre Honneur est saisi. Le député qui l'a fait inscrire au *Feuilleton* semble dire que la Chambre devrait demander au gouvernement de mettre en route un projet sans vraiment prendre le temps de voir s'il est réalisable et d'en évaluer les conséquences financières.

Mon honorable ami ne voudrait pas que le gouvernement du Canada et à vrai dire, comme il l'a justement signalé, les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, qui collaborent tous les trois à une étude menée par la Commission de planification de l'énergie marémotrice, entreprennent maintenant la réalisation d'un pareil projet.

La Chambre le sait, cette Commission enquête sur la possibilité matérielle et économique de produire de l'énergie électrique en aménageant les marées de la baie de Fundy et de transmettre cette énergie à des marchés au Canada et aux États-Unis.

C'est, je le répète, une enquête menée par les trois gouvernements à la fois afin d'évaluer d'une façon objective les possibilités d'un projet d'aménagement d'énergie marémotrice dans la région atlantique ainsi que ses répercussions sur les autres aspects du développement régional, entre autres sur le canal de Chignectou. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, me limitant à ce point de vue assez étroit, je crois raisonnable et réaliste tout à la fois d'attendre le résultat de cette enquête, ainsi que le rapport de l'Office.

Je dis cela, monsieur l'Orateur, car tous les députés comprendront que nous ne pouvons aller aussi vite en besogne que nous le souhaiterions. Quand je dis «nous», je veux dire ceux d'entre nous, au niveau fédéral et provincial, que préoccupent les disparités régionales. Certaines priorités sont donc nécessaires et il importe que les gouvernements intéressés attendent le rapport de l'Office. Entre-temps, et dès le rapport reçu et examiné, nous devrions tenter d'établir des priorités afin que les sommes d'argent prévues, qui ne sont pas inépuisables, puissent être utilisées au mieux pour remédier aux disparités régionales, surtout dans les provinces atlantiques.

Mon ami a sans doute lu le discours prononcé par le ministre des Forêt et du Développement rural (M. Marchand) à Halifax, mardi dernier, devant le Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Il serait opportun de parler de développement régional en ce moment, car nous pouvons le faire en tenant compte des remarques du ministre sur le vaste champ d'activité qu'il entrevoit pour son ministère.

Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je pense que mon honorable ami se montrait un peu trop sévère en laissant entendre que le ministère ne fait rien dans ce domaine. J'aimerais, pendant quelques minutes, rappeler certains des propos tenus par le ministre à Halifax la semaine dernière, et dire aussi que bien que la mesure n'ait pas encore été soumise à la Chambre—car il s'agit encore de priorités et nous avons eu à étudier d'autres mesures très importantes—le ministre a dit l'autre jour qu'elle serait présentée le plus tôt possible ou du moins sous peu. Je le répète, c'est une question de priorités.